



Frédéric PETIT
Député des français établis à l'étranger
Allemagne, Europe centrale et Balkans
126 rue de l'Université - 75355 – Paris 07SP



Le 10 juin 2020

Communiqué de presse

Conseil des ministres : les réseaux d'enseignement français à l'étranger reconnus et soutenus

Le Conseil des ministres de ce jour vient de décider, dans le cadre du 3ème budget rectificatif, de mesures substantielles en faveur de la préservation du réseau d'enseignement français à l'étranger en allouant 50 millions d'euros de bourses supplémentaires aux enfants français scolarisés à l'étranger (programme 151) ainsi que 50 millions de crédits supplémentaires dans le cadre du programme 185 (diplomatie culturelle et d'influence, francophonie).

A l'intérieur de ce programme, il réaffecte en direction de cette aide notamment 22 millions d'euros et permet le déblocage de la réserve de précaution (13 millions d'euros). Une ligne d'avance de trésorerie de 50 millions d'euros est par ailleurs accordée à l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE).

Frédéric Petit, député des Français établis à l'étranger se félicite de ces mesures historiques qui marquent, selon lui, la solidarité de la Nation envers ses citoyens résidant à l'étranger et dont la présence et le dynamisme assurent le rayonnement de la France. Cette présence française dans le monde est ainsi reconnue sans ambiguïté.

La crise sanitaire due à la pandémie de Covid-19 a en effet, soumis à rude épreuve les réseaux de la diplomatie d'influence, en particulier son réseau éducatif et d'enseignement français (6 000 enseignants titulaires et 370 000 élèves accueillis dans 522 établissements dont 70 en gestion directe, dans 139 pays).

Ces mesures nous obligent collectivement, estime le député de la 7ème circonscription des Français établis à l'étranger. Elles ne sauraient cependant à elles seules, assurer la survie du réseau des lycées français à l'étranger. Selon le député, elles doivent impérativement s'accompagner à moyen terme d'un plan clair et partagé de sortie de crise qui précisera leur mise en œuvre concrète, et assurera leur transparence. Elles doivent par ailleurs s'inscrire dans le cadre de réformes de plus long terme, dont certaines sont d'ores-et-déjà engagées.

Sans cela, le risque est réel de voir certains fleurons de l'enseignement français à l'étranger périr et l'effort public se diluer. Un plan financier d'une telle ampleur ne saurait être géré et diffusé dans les tuyauteries disparates habituelles et parfois confidentielles.

A ce titre, le groupe de travail mis en place par la Commission des affaires étrangères dans le cadre de la mission d'information sur le Covid-19 et animé par Frédéric Petit a transmis le 15 mai dernier ses premières recommandations au ministre de l'Europe et des affaires étrangères, M. Jean-Yves Le Drian.

Parmi les sept recommandations du groupe de travail (<http://frederic-petit.eu/index.php/2020/05/15/groupe-de-travail-sur-limpact-du-covid19-sur-nos-reseaux-les-premieres-recommandations/>) figure notamment la création d'une ligne budgétaire nouvelle au sein du programme 185 (diplomatie culturelle et d'influence), ouverte exceptionnellement au titre de la sauvegarde des réseaux d'influence, permettant d'assurer une répartition large, juste, et plus transparente des financements.

Contact presse : Nadia Salem - presse@frederic-petit.eu - tél. 06 63 62 81 45

Frédéric Petit
Député des français établis en Allemagne et Europe centrale
Frederic-petit.eu – frederic.petit@assemblee-nationale.fr – 01 40 63 75 31